

3B COOP

Société Coopérative Artisanale à capital variable – SARL

*

LES HAUTES MARLHES – 3470 CHEMIN DE BRAMEFAIM
26300 ALIXAN

RCS ROMANS 889 921 334

PROCES-VERBAL

Assemblée mixte – ordinaire et extraordinaire – des associés du 02/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux juillet à 12 heures, les associés de la Société Coopérative Artisanale à capital variable et à responsabilité limitée « **3B COOP** », se sont réunis au siège social, en assemblée mixte des associés, sur convocation de la gérance par lettre recommandée.

Etaient présents ou représentés :

- La SAS 3B CONSTRUCTION, représentée par son président Monsieur Brice REYNAUD ;
- La SAS R-ISOLATION, représentée par son Président, Monsieur Brice ROLLAND ;
- La SAS LACHARNAY ET FILS, représentée par la SARL HOLDING LACHARNAY, elle-même représentée par son Gérant Monsieur Quentin LACHARNAY ;
- La SASU TANRIVERDI, représentée par son Président, Monsieur Mehmet TANRIVERDI ;
- L'EI SEVAK BABAKHANYAN, représentée par son Exploitant, Monsieur Sevak BABAKHANYAN ;
- La SAS TOITURES DAUPHINOISES, représentée par son Président, Monsieur Jeremy MARRAS ;
- La SAS ALU GOUTIERE représentée par sa Présidente, Madame Daisy CHIRON ;
- La SARL DUVERT DEMOLITION, représentée par son Gérant, Monsieur Philippe DUVERT ;
- La SASU RHONE ALPES PLOMBERIE CHAUFFRAGE, représentée par son Président, Monsieur Mehmet TANRIVERDI ;
- La SASU ADIL CHARPENTE, représentée par son Président, Monsieur Adil OUARHI ;
- La SASU KAMO, représentée par son Président, Monsieur Ali ARSLANTAS.

Etaient absentes et non représentées :

- L'EURL T.N.C, représentée par son Gérant, Monsieur Ohannes CHAHINIAN ;
- L'EURL ROMAIN ELEC, représentée par son Gérant, Monsieur Romain MULLER ;
- L'EI MAROUANE KAHLAOUI représentée par son Exploitant, Monsieur Marouane KAHLAOUI ;

Etaient invités et présents :

- RAS _____

L'assemblée est présidée par Monsieur REYNAUD, gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés représentent plus de la moitié des associés inscrits au jour de la convocation de l'assemblée et qu'en conséquence l'assemblée réunissant le quorum requis peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les récépissés des lettres recommandées de convocation,
- Les pouvoirs,
- Le rapport de la gérance,
- Le rapport spécial de gestion,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et annexes,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
- Les statuts et le règlement intérieur.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour ordinaire :

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2024 ;
- Rapport spécial du gérant sur les conventions passées entre la société et l'un de ses gérants ou associés ;
- Approbation des comptes, du rapport de gestion et du rapport spécial de la gérance ;
- Quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Agrément, retrait et exclusion d'associé ;
- Constat de la variation de capital ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Ordre du jour extraordinaire :

- Lecture du rapport de la gérance ;
- Transfert du siège social ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis lecture est donnée du rapport de gestion et du rapport spécial la gérance.

La discussion est ouverte et les différents points de l'ordre débattus, notamment :

Plus personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Compétence de l'Assemblée ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée des associés donne acte à la gérance de ce que les dispositions concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées

et, notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par la gérance et du rapport spécial, approuve lesdits rapports ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos au 31/12/2024, tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat excédentaire de : **2 179 €**.

L'assemblée des associés approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée des associés donne quitus entier à Monsieur Brice REYNAUD de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée des associés donne quitus entier à Monsieur Quentin LACHARNAY de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée des associés donne quitus entier à Madame Daisy CHIRON de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés approuve la proposition des cogérants en ce qui concerne l'affectation du résultat. En conséquence, l'assemblée des associés décide d'affecter le résultat excédentaire de **2 179 €** comprenant l'excédent réalisé avec les TNA pour un montant de **2 137,99 €**, de la manière suivante :

- a) Au compte de réserve TNA : **1 817,29 €** (Résultat TNA - IS déjà payé),
- b) Au compte de réserve « *Compte Spécial Indisponible* » : **54,26 €** (15% de 361,71 €),
- c) Le solde, soit **307,45 €** sera réparti entre les associés à titre de ristourne, au prorata de l'activité réalisée avec la Coopérative.

La répartition de l'excédent est détaillée dans les documents en annexe.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés décide, après l'accord pris individuellement par chacun des associés, de mettre la quote-part de la ristourne attribuée à chaque associé, en comptes courants d'associés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée des associés prend acte du montant du capital social de la Coopérative **3 780 €** à la clôture de l'exercice au 31/12/2024. Au 31/12/2023, le capital social de la Coopérative était de de **4 860 €**.

Le capital social enregistre une variation de **1 080 €**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DERNIERE RESOLUTION

L'assemblée des associés donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales et réglementaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Compétence de l'Assemblée extraordinaire

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de transférer le siège social au **545, route de la Correspondance, 26300 ALIXAN**, et ce avec effet au 19/05/2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution qui précède, l'assemblée des associés décide de modifier l'article 4 des statuts :

« **Article 4. - Siège**

Le siège est fixé au **545, route de la Correspondance, 26300 ALIXAN.**

(...) »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DERNIERE RESOLUTION

L'assemblée des associés donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales et réglementaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée à 13H20.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérance.

La Gérance

A large, stylized handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

M. REYNAUD Brice



3B COOP

3470 CHEMIN DE BRAMEFAIM
LES HAUTS MARLHES
26300 ALIXAN

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTES ANNUELS au 31/12/2024

	Pages
- Bilan Actif - Passif Liasses 2050 2051	1 et 2
- Compte de résultat Liasses 2052 2053	3 et 4
- Annexes fiscales	5 à 10
- Annexe	11 à 14

E3C CONSULTING
38 Rue Paul Henri Spaak

26000 VALENCE
04 75 59 47 33

3B COOP
3470, Chemin de Bramefaim
Lieu dit les Hauts Marlhes
26300 ALIXAN
Siret: 889 921 334 COO13 APE: 4120A
S.C.R.L. au capital de 3750€

Désignation de l'entreprise :3B COOP

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*12

Adresse de l'entreprise3470 CHEMIN DE BRAMEFAIM26300 ALIXAN

Durée de l'exercice précédent*12

Número SIRET*88992133400013

Néant☐*

				Exercice N clos le,131122024		N-1131122023				
		Brut1		Amortissements, provisions2		Net3		Net4		
Capital souscrit non appelé(I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG						
	Fonds commercial (1)	AH		AI						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS						
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW						
	Avances et acomptes	AX		AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
	Autres participations	CU		CV						
	Créances rattachées à des participations	BB		BC						
	Autres titres immobilisés	BD		BE						
	Prêts	BF		BG						
	Autres immobilisations financières*	BH	3000	BI		3000		3000		
	TOTAL (II)	BJ	3000	BK		3000		3000		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR		BS						
Marchandises		BT		BU						
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW						
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	376597	BY		376597		22067		
	Autres créances (3)	BZ	123313	CA		123313		47431		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE						
DIVERS	Disponibilités	CF	207213	CG		207213		519943		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	676238	CI		676238		1854782		
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	1383362	CK		1383362		2444222		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer(IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations(V)	CM								
	Ecart de conversion actif*(VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1386362	1A		1386362		2447222		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

En Euros.

Désignation de l'entreprise : 3B C00P

Néant ☐ *

				Exercice N		Exercice N-1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.....7.80.....)			DA	3 780	4 860			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC					
	Réserve légale (3)			DD					
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 249	640			
	Report à nouveau			DH					
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 179	1 648			
	Subventions d'investissement			DJ					
	Provisions réglementées *			DK					
	TOTAL (I)			DL	7 207	7 148			
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM				
Avances conditionnées			DN						
TOTAL (II)			DO						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP					
	Provisions pour charges			DQ					
	TOTAL (III)			DR					
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS					
	Autres emprunts obligataires			DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 287	1 473			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	487 621	285 829			
	Dettes fiscales et sociales			DY	65 664	15 982			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ					
	Autres dettes			EA	27 070	1 758			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	797 513	2 135 033			
	TOTAL (IV)			EC	1 379 154	2 440 074			
	Ecart de conversion passif * (V)			ED					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 386 362	2 447 222			
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B				
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C			
			Ecart de réévaluation libre			1D			
			Réserve de réévaluation (1976)			1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF				
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 379 154	2 440 074		
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 3B COOP												Néant			*
			Exercice N							Exercice (N-1)					
			France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC								
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF								
			FG	3 073 098	FH		FI	3 073 098	3 711 511						
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	3 073 098	FK		FL	3 073 098	3 711 511						
	Production stockée*						FM								
	Production immobilisée*						FN								
	Subventions d'exploitation						FO								
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP								
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 532	4						
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 074 630	3 711 515						
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS							
Variation de stock (marchandises)*						FT									
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU									
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV									
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	3 067 056	3 697 482							
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX									
Salaires et traitements*						FY									
Charges sociales (10)						FZ									
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immo.	- dotations aux amortissements*					GA							
				- dotations aux provisions				GB							
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC						
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD						
Autres charges (12)						GE	43	25							
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 067 099	3 697 507							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	7 531	14 008						
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH								
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI								
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ								
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK								
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL								
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM								
	Différences positives de change						GN								
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO								
	Total des produits financiers (V)						GP								
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ								
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	4 204	9 285						
	Différences négatives de change						GS								
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT								
	Total des charges financières (VI)						GU	4 204	9 285						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	4 204	9 285						
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	3 327	4 723						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 3B C00P										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	827	3 000	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	827	3 000	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	827	3 000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	321	75	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 074 630	3 711 515	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 072 452	3 709 867	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	2 179	1 648	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								1G			
										HP			
										HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives								A6			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								A8			
		obligatoires								A9			
	(14)	Dont cotisations Madelin								A7			
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
SINISTRE ASSURANCE										827			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CA17 - DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	
---------------------------------------	--

Désignation de l'entreprise :

31/12/2024

[illegible]

CA18 - DETAIL DES CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : 3B C00P

31/12/2024

[illegible]

31/12/2024

Total	676 238
-------	---------

CA21 - DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
---	--

Désignation de l'entreprise : 3B C00P

31/12/2024

Produits constatés d'avance	Montants		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHANTIERS NON LIVRES	797 513		
Total	797 513		

31/12/2024

En Euros.

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	3B COOP
Numéro SIRET du principal établissement	88992133400013
Code APE	4120A
Adresse du siège social si différente	

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	2 138
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B . Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	
II Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € (*) ou 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	2 138
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	2 138
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		2 138
l	III Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)	0
m	IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)	

(*) Le plafond du bénéfice taxable au taux de 15 % est de 42 500 € au lieu de 38 120 € pour les exercices clos à compter du 31/12/2022.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 386 361.60 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 073 098.07 Euros et dégageant un bénéfice de 2 178.78 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Prêts, autres immobilisations financières	3 000		
TOTAL	3 000		
TOTAL GENERAL	3 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Prêts, autres immobilisations financières			3 000	3 000
TOTAL			3 000	3 000
TOTAL GENERAL			3 000	3 000

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 000		3 000
Autres créances clients	376 597	376 597	
Taxe sur la valeur ajoutée	123 010	123 010	
Débiteurs divers	303	303	
Charges constatées d'avance	676 238	676 238	
TOTAL	1 179 149	1 176 149	3 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 287	1 287		
Fournisseurs et comptes rattachés	487 621	487 621		
Impôts sur les bénéfices	321	321		
Taxe sur la valeur ajoutée	62 508	62 508		
Groupe et associés	2 835	2 835		
Autres dettes	27 070	27 070		
Produits constatés d'avance	797 513	797 513		
TOTAL	1 379 154	1 379 154		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts de la coopérative	18.0000	270		60	210

Sur l'exercice, 4 adhérents ont décidé de sortir de la coopérative. Ayant 5 ans pour rembourser les parts aux adhérents sortants, la dette a été constatée en autres dettes au bilan.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 9 7 5 1
Total	5 9 7 5 1

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 2 8 7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 0 0 5 6 6
Autres dettes	2 2 6 2 1
Total	4 2 4 4 7 4

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 7 6 2 3 8
Total	6 7 6 2 3 8
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	7 9 7 5 1 3
Total	7 9 7 5 1 3

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles - SINISTRE ASSURANCE	8 2 7	6 7 1 8 0 0 0 0
Total	8 2 7	

3B COOP
3470, Chemin de Bramefaim
Lieu dit les hautes Marthes
26300 ALIXAN
Siret: 889 921 334 0013 - APE: 4120A
S.C.R.L. au capital de 3780€